

**LIGUE DES DROITS DE L'HOMME
SECTION DE RENNES**

Dossier destiné au service juridique de la Ligue

Ce dossier a été rédigé par Françoise Morvan à partir de captations d'écran sur Internet reproduisant les textes tels que publiés au 20 octobre 2009

Pour la section, le président : Yves Treguer

ANTISÉMITISME LE CAS BORIS LE LAY

Boris Le Lay explique dans son autobiographie qu'il est essentiellement connu pour son « combat contre les Juifs ».

Ce militant nationaliste breton issu à l'origine du parti d'extrême droite Adsav, ayant lu les textes d'Hervé Ryssen, a été frappé par une illumination : les Juifs veulent détruire la civilisation occidentale, il faut dénoncer leur complot et s'associer aux islamistes pour les combattre en tous lieux.

<http://islamvsiblis.blogspot.com/search?q=La+lay>

Sur ce site, son autobiographie renvoie à son blog, intitulé « Le projet juif »

<http://www.le-projet-juif.info/>

Jour après jour, Boris Le Lay, en relation avec un grand nombre de militants antisémites du monde entier, appelle à la haine contre les Juifs. Son blog mentionne des liens avec des sites islamistes, négationnistes et les commentaires qu'il publie à la suite de ses articles accentuent la gravité de ses propos, auxquels il nous semble nécessaire de porter un coup d'arrêt. C'est pourquoi la section a décidé de transmettre ce dossier aux services juridiques de la Ligue, afin qu'ils puissent s'en faire une idée.

Quelques extraits récents parmi des centaines d'autres :

12 octobre 2009, article intitulé « Il faut pendre Bernard-Henry Lévy avec une corde à piano » :

Les Juifs, pourrisseurs des peuples sains par excellence, ont raison de défendre la pédophilie Juive et l'homosexualité monnayée dans les bordels à esclaves. C'est encore dans cet exercice qu'ils livrent le vrai visage de leur âme et leurs inavouables penchants communautaires, inceste en tête.

Un lien intitulé « Inceste et judaïsme » mène à d'autres commentaires de Boris Le Lay :

Nous l'avons constaté, les Juifs comme un seul homme sont montés au créneau pour défendre le **pédophile israélite Roman Polanski**. Finkelkraut, Henri Lévy, Miller, Lang, Kiejman et de nombreux autres ont senti que cette affaire touchait le lobby de plein fouet. C'est que comme nous l'expliquons depuis des années et surtout Hervé Ryssen dans ses ouvrages, les pratiques sexuelles perverses sont généralisées dans la communauté Juive. Aussi n'est il pas surprenant que le vent du boulet ait effrayé la meute. [...] La conclusion la plus évidente est que le désenjuivement de la France est une mission prioritaire si l'on veut reconquérir une santé morale et éthique à même de guider une renaissance des nôtres.

Le Judaïsme est le fléau des peuples et surtout le ferment de pourriture des structures mentales des nations européennes.

Un traitement de choc s'impose.

Ce lien mène à d'autres liens exprimant sous forme synthétique sa « pensée » : ainsi trouve-t-on le 10 octobre 2009 des articles complémentaires sous les rubriques [Double jeu Juif et dissimulation](#), [Inceste et Judaïsme](#), [Lobby Juif](#), [Magouilles communautaires](#), [Mensonge Juif](#), [Névrose Juive](#)
D'après Boris Le Lay, les Juifs sont naturellement pervers et pratiquent l'inceste (30 septembre 2009)

Vous le savez les Juifs ont de curieuses pratiques sexuelles: papa avec la fille, maman avec le fils, et tout le monde ensemble à tour de rôle. C'est la raison qui motive l'extraordinaire c'houtzpah à l'oeuvre autour de l'affaire Polanski de la part du Kahal. En effet là ou le beauf n'aurait jamais bénéficié d'un quelconque regard, là ou le prêtre catholique aurait été brûlé en place publique, le Juif Polanski bénéficie tout simplement de l'exonération morale pleine et entière à laquelle nous tous devrions nous conformer. [...]

En cela comme en tout, la race élue bénéficie de privilèges inaliénables. Mais surtout, c'est parce que les Juifs pratiquent tous ce genre de déviances sexuelles qu'ils se mobilisent d'autant, craignant qu'un jour ils n'aient le droit au même sort...

Le propre de la « race juive » est, d'après lui, d'être porteuse de tares héréditaires dont elle ne peut se délivrer que par le suicide (30 septembre 2009) :

Dans Psychanalyse du Judaïsme, l'historien spécialiste du Judaïsme Hervé Ryssen mettait en lumière les nombreuses pathologies propre à la communauté Juive: haine de soi, schizophrénie, inceste, pédophilie, homosexualité, régression infantile extrême, psychopathie, asociabilité, etc. Une des manifestations du mal Juif est bien **le suicide, l'inceste et la pédophilie** (cf Polanski). Les Juifs en effet se suicident énormément, ce qui est finalement une porte de sortie de la prison mentale qu'est le Judaïsme.

À en croire Boris Le Lay, les Français sont particulièrement atteints par la corruption judaïque car ils ont un président juif (22 août 2009) :

Le **Juif Pierre Bellanger** est le patron de Skyrock, radio qui brille par la promotion du cosmopolitisme, les attaques contre les valeurs traditionnelles, la promotion des débordements sexuels et sociaux et l'immigration de masse. Pierre Bellanger gagne 33 000 euros par mois soit 400 000 euros par an pour ce travail de démolition radiophonique. Le Juif Nicolas Mellah Nagy Bocsaï Sarközy le fait le 14 Juillet 2008 "Chevalier de la Légion d'Honneur"

[...] Pierre Bellanger, dont la mère est la **Juive Polonaise Christine Arnothy**, a donc reproduit avec cette mineure les pratiques qu'il a connu avec sa chère Juive de mère. L'inceste, l'homosexualité et le sadomasochisme sont des pratiques culturelles courantes dans le Judaïsme, le seul et unique secret d'Israël !

Si un enfant vous demande ce que c'est un "Juif", c'est très simple à expliquer, dites simplement: "C'est quelqu'un qui fait des bébés avec sa maman". Précisez ensuite "Attention, ne t'approche pas de ces gens, ils sont fous", car **tous les Juifs sont fous**.

Le 6 octobre 2009, Boris Le Lay, sous la rubrique « Mafia juive », apporte son soutien à Dieudonné en précisant :

À ce soutien, ajoutons le salut amical et combatif des opposants à la mafia Juive qui, traquée depuis quelques temps, se met à mordre au prix du sacrifice de sa discrétion. Une avancée, car comme le disait le défunt Adolf Hitler, le Juif glorieux est bien préférable au Juif honteux en ce que l'on sait à quoi s'en tenir tant son culot, son audace, sa C'houtzpah nous le rend soudain visible.

arrogance et sa stupidité en acier inoxydable, le dit "Colbert". Plus Juif que les Juifs, mais plus français que les Français, notre ami explique au lecteur qui s'attarde ce qu'est l'identité ethnique et les avantages de l'universalisme, recouvert fort à propos de tricolore: [...] "Je suis 50 % breton (finistère), mon père est de paris, **d'origine juive, mais moi je suis né à l'étranger**, et comme bon nombre de ceux à qui ça arrive, je vois la France comme un « tout ». (même si je me sens culturellement du nord de la Loire)"

Vous l'aurez compris, "Colbert" ou plutôt "Goldberg", voit surtout la France de par ses yeux de Juifs. Un métèque israélite né hors de France donnant la leçon au pauvre celte du coin, voilà un type de spécimen connu en Gaule depuis près de 150 ans !

Vous aurez donc compris que Goldberg est un **VRANZÉ PLUS VRANZÉ QUE LES VRANZÉS, un PRÉTON PLUS PRÉTON QUE LES PRÉTONS.**

Et surtout un JUIF PLUS JUIF QUE LES JUIFS !

Rien d'étonnant si Boris Le Lay donne la parole à un SS français de la Division Charlemagne qui n'a qu'un regret, c'est « de ne pas s'être engagé plus tôt » et, sous le titre [Devoir de mémoire aryen](#) les 28 et 30 juin 2009 rappelle toutes les exécutions de Juifs en les présentant comme légitimes :

1244

Plusieurs Juifs de Pforzheim (Allemagne) se suicident après que les autorités judiciaires aient prouvé leur implication dans un meurtre rituel, c'est-à-dire d'avoir utilisé le sang d'un enfant chrétien pour la Pâque juive. Leurs cadavres sont rompus sur la roue à titre d'exemple.

1286

40 Juifs sont tués dans les villes voisines de Boppard et d'Oberwesel (Allemagne) à la suite de leur implication dans un meurtre rituel. Par la suite, cet enfant chrétien fut canonisé et devint connu sous le nom de Guter Werner, le « Bon Werner ». Leur culpabilité provoque des émeutes antijuives dans toute la région, au cours desquelles de nombreux Juifs sont tués.

1919

11 Juifs sont condamnés à mort quand des Russes blancs commandés par l'ataman Anghel, allié de l'Armée nationale ukrainienne de Simon Petlioura, mènent des opérations d'autodéfense contre des criminels Juifs insurgés dans la ville d'Itchnia (district de Tchernigov).

1891

Adolf Wolff Buschoff, un boucher Juif de Xanten (Allemagne), est accusé de meurtre rituel, c'est-à-dire d'avoir tué un enfant chrétien afin d'utiliser son sang dans un but rituel. Il est arrêté à deux reprises à la suite d'une enquête menée par la presse et plusieurs députés au Parlement, avant que le lobby Juif ne parvienne à le sauver au terme d'une furieuse campagne de propagande.

Il y a donc là un appel implicite au meurtre.

Le 12 octobre 2009, Boris Le Lay conclut :

Quand une nation n'est pas enjuivée, elle dit la vérité

Au Japon, la vérité rend libre.

A la TV grand public, Hitler est "un grand homme"

Le 2 octobre 2009, il se déclare donc en faveur d'un statut spécial pour les Juifs :

Pour un statut spécial des Juifs en France et en Europe

Nous avons évoqué la première solution raisonnable au problème Juif qui était l'assimilation systématique, rationnelle et échelonnée dans le temps et l'espace. Solution humaine et ouverte à un problème crucial dans l'Europe contemporaine, singulièrement en France.

Cependant cette piste de réflexion ne saurait être la seule. Conformément à l'histoire européenne, la question d'un statut spécial des Juifs en Europe se pose à nouveau à nous avec force. Les agissements subversifs des Juifs ne pouvant rester indéfiniment sans réponse, il convient de proposer concrètement des mesures à appliquer dans un futur hypothétique.

La seconde option est donc le statut spécial et transitoire des Juifs européens. Un statut légal donc auquel les Juifs devraient se soumettre à défaut de quoi des mesures de coercition publique seraient prises contre les contrevenants.

Qu'entendons nous par "Statut Spécial des Juifs" ?

Un statut qui règle le rôle et la représentation Juive dans l'espace européen, dont l'espace français.

Il serait donc la légitime et logique continuité des mesures prises par les monarchies européennes à l'égard du problème politique posé par le parti Juif.

Nous précisons d'entrée que l'objet d'un tel statut ne serait pas d'humilier ou de nuire physiquement aux Juifs, mais de mettre un terme à une organisation politique qui vise à subvertir les pays et peuples européens avec une constance démoniaque depuis deux millénaires.

Voici donc une ébauche:

- 1) Sont considérés comme Juifs les individus s'étant engagés culturellement, philosophiquement, religieusement ou politiquement en faveur du Judaïsme et de ses valeurs.
- 2) Les individus d'appartenance politique Juive pourront échapper aux mesures spéciales par l'acceptation du plan d'assimilation déterminé par nous il y a quelques mois.
- 3) Les Juifs se voient immédiatement assignés à résidence dans des

arrondissements spéciaux gérés par des fonctionnaires issus de leurs communautés. Les Non Juifs ne peuvent pénétrer dans ces zones que s'ils bénéficient d'une autorisation des services de police nationaux.

4) Les biens Juifs sont nationalisés au titre du dédommagement pour les graves préjudices portés contre les peuples européens dont leur rôle joué dans la destruction de l'Europe en 1944 et 1945, la révolution bolchevique et communiste en Europe, le soutien à l'immigration, les guerres impérialistes orientales.

5) Les Juifs se voient interdits d'exercer les professions suivantes:

-Fonction publique, armée et police

-Professions libérales (droit, médecine)

-Finances

-Professions artistiques ou intellectuelles

En outre les Juifs se voient interdits de posséder un commerce ou une entreprise, hormis les entreprises artisanales de moins de 10 salariés à vocation manuelle.

6) Les Juifs n'ont pas le droit de vote aux élections autochtones. Ils ne peuvent voter que pour leurs propres structures dans le cadre de la "citoyenneté spéciale Juive" concomitante au statut spécial des Juifs en France et en Europe.

7) Les Juifs sont exclus du système social national.

7+1) Les Juifs en France et partout où ce statut entrerait en vigueur ne pourraient plus étudier au delà du collège, soit 16 ans.

9) La peine de mort est rétablie pour les criminels Juifs.

10) Tous les Juifs ayant eu un rôle dans la politique d'immigration seront emprisonnés et jugés pour haute trahison.

11) L'état n'autorisera pas l'immigration des Juifs en Palestine. La seule destination autorisée étant les USA ou tous pays d'Amérique latine, Chili et Argentine exceptées.

12) Les organismes officiels Juifs sont dissous quelque soit leur nature. Les synagogues seront nationalisées et vendues.

13) Les non Juifs ne pourront entrer en contact avec les Juifs que pour des affaires publiques et sous supervision des services de police.

14) Les Juifs seront contraints de demander des autorisations pour avoir le droit d'avoir un enfant. Toute violation étant sanctionnée par l'emprisonnement.